

DOCUMENT D'INFORMATION

**Emprunt Obligataire
par Appel Public
à l'Épargne**

« SAFACAM
6%HT
2019-2022 »

Montant de l'émission :
2 000 000 000 FCFA
Taux d'intérêt :
6% HT
Prix nominal :
10 000 FCFA
Minimum de souscription :
10 Obligations
Période de souscription :
26 au 30 décembre 2019

La présente opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro APE-02/2019 conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur le Marché Financier Régional, notamment les articles 90 et suivants de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, 12, alinéa (iv) du Règlement n°06/03 du 12 novembre 2003 portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, 25 et suivants du Règlement Général de la COSUMAF, 1 alinéa (1) de l'Instruction n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne. Le visa de la Commission ne porte pas sur l'opportunité de l'opération envisagée, mais atteste simplement que la COSUMAF a vérifié la pertinence et la cohérence de l'information publiée.

Arrangeur Chef de file :



Agents Placeurs :



**SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE
ET AGRICOLE DU CAMEROUN**

1. SOMMAIRE

2



1. SOMMAIRE	2
2. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION	4
3. SIGLES ET ABREVIATIONS	5
4. AVERTISSEMENT ET RESTRICTION	6
5. PREAMBULE	7
6. ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION	8
Attestation de l'Emetteur SAFACAM	9
Attestation du Conseil juridique de l'émetteur	9
Attestation des Commissaires aux Comptes	9
Attestation de l'Arrangeur Chef de file	9
7. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION	10
Cadre de l'opération	11
Object de l'emprunt et destination des fonds	12
Caractéristiques de l'opération	13
Sécurisation du remboursement de l'emprunt	14
Tableau d'amortissement indicatif de l'emprunt	15
Syndicat de placement (Agents Placeurs)	16
Règlement / Livraison des titres	17
Règles d'allocation des titres	18
Service financier de l'emprunt	18
Période de souscriptions indicative	18
Modalités de souscription	18
Centralisation des souscriptions	18
Cotation en Bourse	18
Facteurs de risques liés à l'Emprunt	18
8. ORGANISATION DE L'EMETTEUR	19
Structure du capital de l'émetteur	20
Renseignements à caractère général	20
9. ACTIVITES DE L'EMETTEUR	21
Historique	21
Appartenance de l'émetteur à un groupe	22

10. SITUATION FINANCIERE DE L'EMETTEUR	24
Productions des trois dernières années	25
Principales données relatives aux comptes de résultat	26
Principales données relatives aux bilans et à la situation financière	28
11. SITUATION PROVISoire ET PERSPECTIVES	29
Situation provisoire	31
Perspectives (Prévisions 2021-2024)	31
12. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	32
13. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES	32
Principes et méthodes comptables utilisés par l'émetteur	32
Etats de synthèse	32
14. ANNEXES	33
Etats financiers (DSF certifiés 2016, 2017, 2018)	
Justificatifs légaux de l'opération (Extraits de PV de Conseils d'Administration et PV d'Assemblées Générales d'actionnaires)	
Attestations signées	
Liste des principaux clients et fournisseurs	



CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF (article 53), le présent Document d'information fera l'objet d'une diffusion dans le public sous les formes suivantes :

- Mise à la disposition gratuite pour consultation au siège de l'émetteur,
- Mise à la disposition gratuite auprès du Chef de file et des Agents Placeurs,
- Mise en ligne sur le site de l'émetteur et celui des Agents placeurs,
- Mise à la disposition gratuitement des Documents au siège de la BVMAC,
- Envoi sans frais d'une copie du Document d'Information à tout intéressé qui en fera la demande.



SIGLES ET ABREVIATIONS

BVMAC	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique centrale
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CMT	: Crédit Moyen Terme bancaire
FOB	: Free On Board
GXAF	: Giga XAF = Milliard de FCFA
HSE	: Hygiène Sécurité Environnement
HT	: Hors Taxe
RSPO	: Roundtable on Sustainable Palm Oil (table ronde sur l'huile de palme durable)
RAS	: Rien à signaler
SAFACAM	: Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SAFA	: Société Anonyme Forestière et Agricole
SCR-MAYA	: Société Camerounaise de Raffinerie MAYA
SOCFIN	: Groupe SOCFIN (Société Financière des caoutchoucs) basée au Luxembourg
SOCAPALM	: Société Camerounaise des Palmeraies
SOGESCOL FR	: Société de Gestion des Caoutchoucs et Oléagineux-Fribourg
SNI	: Société National d'Investissement du Cameroun

4

AVERTISSEMENT ET RESTRICTION

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instrument financier comporte des risques et que la valeur des titres est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Émetteur.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, l'opération d'Emprunt Obligataire de la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (SAFACAM) a fait l'objet d'une demande de visa auprès de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Cette opération a obtenu le Visa de la COSUMAF N°APE-02/2019.

L'octroi d'un numéro de visa par la COSUMAF n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée. Le document d'information donnant lieu à visa est établi sous la seule responsabilité de l'Émetteur et le visa n'est attribué qu'après vérification que le document d'information est complet et compréhensible, et que les informations qu'il contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux souscripteurs.

RESTRICTION :

Le présent document d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations objet du présent Document d'Information. Les personnes en possession du présent Document d'Information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'Appel Public à l'Épargne.

Chaque établissement Agent Placeur n'offrira les titres, objets du présent Document d'Information, à la vente, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il fera une telle offre.

Ni la COSUMAF, ni l'Émetteur, n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois et règlements par les Agents Placeurs. Dans le présent Document d'Information, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement ou que le contexte ne s'y prête pas, toute référence à 'FCFA' ou 'XAF' vise le Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale.





PREAMBULE

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF et de l'acte uniforme OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le présent Document d'Information comporte des informations sur l'organisation de l'Emetteur SAFACAM, sa situation financière, ses activités, ses perspectives à moyen terme, les caractéristiques de l'emprunt obligataire envisagé ainsi que le but, la destination des fonds qui seront collectés et les modalités de remboursement des titres offerts au public dans le cadre de l'opération envisagée.

Ce Document d'Information a été préparé avec le concours de l'Emetteur SAFACAM conformément aux modalités de l'Instruction COSUMAF n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'Information exigé dans le cadre d'un Appel Public à l'Epargne. Son contenu a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, auprès des sources suivantes :

- La Direction Générale de la SAFACAM,
- Le site Internet de SAFACAM,
- La Société Générale Cameroun,
- Divers médias privés et notamment la presse en ligne ainsi que des revues économiques et financières

Conformément aux textes en vigueur, le présent Document doit être remis ou adressé sans frais à tout investisseur ou son représentant dont la souscription (ou l'achat) est sollicitée, ou qui en fait la demande.

Le présent Document d'information, une fois visé par la COSUMAF, doit être :

- Largement diffusé dans tous les Etats membres de la zone CEMAC ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux des Agents Placeurs ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de la BVMAC ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux du siège et l'émetteur.

6

ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION

ATTESTATION DE L'EMETTEUR

Le Conseil d'Administration représenté par Monsieur Luc BOEDT son Président, atteste que, à sa connaissance, les données du présent Document d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de SAFACAM SA ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comprennent pas d'omissions de nature et en altérer la portée.

Pour le Conseil d'Administration
M. Luc BOEDT
Le Président

ATTESTATION DU CONSEIL JURIDIQUE

L'opération, objet du présent Document d'information, est conforme aux dispositions statutaires de SAFACAM SA et à celles de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Pour le Conseil Juridique

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent Document d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaire en vigueur.

Les états de synthèse de SAFACAM SA pour les exercices clos le 31 décembre 2016, 2017 et 2018 ont fait l'objet d'audit de notre part. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, les estimations faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes.

Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2016, 2017 et 2018 sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière la société SAFACAM SA ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis sur le plan international.



Pour les Commissaires aux Comptes
Le Cabinet CAC
Le Cabinet MDS

ATTESTATION DE L'ARRANGEUR CHEF DE FILE

Le présent Document d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.



Pour la SDB Chef de file
M. Louis BANGA NTOLO
Directeur Général
SOCIETE GENERALE CAPITAL
SECURITIES CENTRAL AFRICA

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

CADRE LEGAL DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration de SAFACAM réuni en sa session du 16 mars 2018, a examiné le projet de financement de la société par voie d'appel public à l'épargne inscrit parmi les points à l'ordre du jour dudit Conseil présenté par la Direction Générale.

Considérant que ce projet aurait le double avantage de restructurer la dette de SAFACAM en convertissant des crédits court terme en crédit long terme et de bénéficier du régime fiscal boursier avantageux, le Conseil à l'unanimité de ses membres présents et représentés a validé l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne et a mandaté le Directeur Général à l'effet de finaliser les négociations afférentes à cet emprunt obligataire et de signer tous les actes y relatifs.

OBJET DE L'EMPRUNT ET DESTINATION DES FONDS

L'emprunt obligataire objet du présent Document d'Information doit permettre à SAFACAM, de procéder à la restructuration de sa trésorerie, étant rappelé que la situation d'endettement actuelle de la société se présente comme détaillé ci-dessous.

a) Endettement actuel

Au 30/09/2019, l'endettement de la SAFACAM est le suivant :

- Emprunts bancaires (CMT) à hauteur de 3,792 milliards de FCFA,
- Lignes de spot à hauteur de 2,250 milliards de FCFA,

b) Restructuration de la trésorerie

Compte tenu des projets stratégiques en cours, qui mobiliseront 2,235 milliards de FCFA sur 2020, la société ne pourra pas rembourser les 2,250 milliards de FCFA de spots sur 2020 et 2021.

Dès lors, la mise en place d'un emprunt obligataire permettra de restructurer sa trésorerie.

La SAFACAM pourra par la même occasion bénéficier du taux boursier, afin de réaliser une économie d'impôt et améliorer ainsi son résultat.

En effet, les investissements stratégiques en cours à la SAFACAM se présentent ainsi qu'il suit :

a) Obtention de la certification RSPO

La table ronde sur l'huile de palme durable (ou RSPO¹) est une organisation internationale dont l'objectif est de promouvoir la production et l'utilisation d'huile de palme durable (ou CSPO²).

L'obtention de cette certification est un enjeu stratégique pour la Safacam et pour le groupe Socfin : elle atteste que son huile de palme est produite dans le respect des règles environnementales et sociales.

RSPO est en cours d'implémentation depuis 2018 à la Safacam avec notamment :

- la mise aux normes RSPO de l'ensemble des procédures opérationnelles RH, agricoles et industrielles,
- la mise aux normes du QHSE,
- la mise en place des procédures de dialogue avec les communautés riveraines et d'une procédure de communication interne et externe,
- la mise en place de zones tampons le long des cours d'eau et des lacs qui bordent la plantation, zones cartographiées et délimitées sur le terrain,
- la réalisation d'une étude « Land Use Change Analysis (LUCA) » et d'une cartographie participative des usages coutumiers des terres par les communautés riveraines dans et autour de la plantation par des cabinets externes et par ses propres ressources,
- la réalisation d'une étude High Conservation Value / High Carbon Stock (HCV/HCS),

Le budget 2020 RSPO est le suivant :

- 371 MXAF de dépenses (OPEX) : études, audits, dépenses QHSE, formations, etc., ainsi que l'entretien des logements du personnel existants,
 - 206 MXAF d'investissements (CAPEX) : rénovation des espaces de stockages (engrais, produits phytosanitaires), constructions de magasins secondaires, ainsi que la construction de nouveaux logements pour le personnel,
- L'objectif pour la Safacam étant d'obtenir la certification RSPO en 2020.

b) Les investissements agricoles (rajeunissement du verger)

Les opérations de rajeunissement du verger consistent en l'abattage et au replanting d'une partie du verger palmier et hévéa, ainsi qu'à l'entretien des plus jeunes cultures.

Ces opérations de rajeunissement du verger ont pour but d'augmenter la productivité avec du matériel végétal plus performant et de garantir la continuité de l'activité.

Il s'agit d'investissements à long terme, car les arbres ne sont productifs qu'au bout de 5 ans pour les palmiers et 7 ans pour les hévéas. Durant toute cette période, ils doivent néanmoins faire l'objet d'entretiens (désherbages etc.).

¹ RSPO : Roundtable on Sustainable Palm Oil

² CSPO : Certified Sustainable Palm Oil

Le budget 2020 d'investissements agricoles est le suivant :

- 491 MXAF sur les hévéas, qui permettront de financer les travaux de replanting (116 hectares) et d'entretien des cultures immatures (1.106 hectares),
- 196 MXAF sur les palmiers, qui permettront de financer les travaux de replanting (79 hectares) et d'entretien des cultures immatures (178 hectares),

La réalisation de ces investissements en 2020 permettra à la Safacam de terminer son programme de replanting pluriannuel, démarré il y a plusieurs années.

c) Investissements industriels et matériel roulant

En plus des deux projets stratégiques détaillés ci-dessus, la Safacam réinvestit chaque année dans ses usines et dans son matériel roulant. Ces investissements permettent non seulement de maintenir ses outils de production en bon état de fonctionnement, mais aussi d'accroître progressivement ses capacités de production. En effet, avec le rajeunissement de son verger, l'augmentation de ses productions agricoles va se poursuivre dans les prochaines années. Dès lors, ses capacités d'usinage sont progressivement renforcées.

Le budget 2020 de ces investissements est le suivant :

- 945 MXAF pour les investissements industriels, qui permettront d'entretenir les 3 usines (caoutchouc, huilerie, presserie), et d'accroître progressivement les capacités d'usinage de l'huilerie (commande d'une nouvelle chaudière de plus forte capacité),
- 132 MXAF pour le matériel roulant (tracteurs),

d) En définitive

Le budget 2020 intègre :

- des dépenses et investissements RSPO et logements pour 571 MXAF,
 - des investissements agricoles pour 687 MXAF (rajeunissement verger palmier et hévéa),
 - des investissements industriels pour 945 MXAF,
 - des investissements en matériel roulant pour 132 MXAF,
- Soit un total de 2,335 milliards de FCFA sur 2020.

Passé 2020, les dépenses RSPO et les investissements agricoles devraient évoluer à la baisse (cf. les coûts de mise en place de la certification RSPO auront été supportés sur 2020, et les replantings marqueront une pause pour plusieurs années).

A noter cependant que certains investissements agricoles et industriels, prévus sur 2020, pourraient être différés sur 2021 en fonction de la conjoncture.

En conclusion la Safacam mène actuellement plusieurs projets stratégiques : non seulement pour poursuivre l'augmentation de ses productions, mais aussi pour pérenniser ses activités en répondant aux enjeux environnementaux et sociaux du monde actuel. Elle entend ainsi consolider son image d'entreprise acteur d'une agriculture tropicale responsable et durable.

Ces projets devraient mobiliser 2,335 milliards sur 2020.

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Dénomination	Emprunt Obligataire par appel public à l'épargne : « SAFACAM 6% HT 2019-2022 »
Emetteur	SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN
Nature de l'opération	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne
Objet de l'opération	Restructuration de la trésorerie de l'émetteur
Montant de l'émission	2 000 000 000 (deux milliards) FCFA
Valeur nominale	10 000 (Dix mille) FCFA
Prix d'émission	Au pair
Prix Nombres de titres émis	200 000 (Deux cent mille)
Minimum de souscription	10 (dix) obligations correspondant à 100 000 (cent mille) FCFA
forme des titres	Titres dématérialisés
Durée de l'emprunt	3 (trois) ans
Période de souscription	26 au 30 Décembre 2019
Date de jouissance	Date de clôture effective de l'opération correspondant à la date de règlement /livraison des titres émis. Cette date sera communiquée à tous les souscripteurs de l'emprunt.
Taux d'intérêt	6% brut par an
Personnes éligibles	Toute personne physique ou morale résidente ou non de la CEMAC
Fiscalité	Conformément au règlement n°14/07-UEAC-CM-15 du 11 mars 2007 portant institution d'un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Le taux de retenue à la source sur les intérêts des obligations à moins de cinq (5) ans de maturité et autres rémunérations provenant des valeurs mobilières privées admises à la BVMAC est fixé à 10% (contre une fourchette d'imposition comprise entre 15% à 20% suivant le pays de résidence de la CEMAC).
Modalités de remboursement du capital et de détachement du coupon	les intérêts seront payés annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt. le remboursement du capital se fera linéairement tous les ans par amortissement constant du tiers du capital
Clause de rachat	SAFACAM se réserve le droit de racheter ses titres à compter de la fin de la première année selon les conditions de marché. Ces rachats seraient sans conséquence pour un souscripteur qui souhaiterait conserver ses titres jusqu'à l'échéance normale. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
Liquidité	Les titres seront librement cessibles par les investisseurs sur la plateforme de la BVMAC, la Bourse des Valeurs mobilières de l'Afrique centrale basée à Douala. Par ailleurs, ces titres peuvent être présentés comme collatéral auprès des établissements financiers pour des mécanismes de financements garantis par le nantissement ou la pension livrée et titres.
Cotation en bourse	Les titres émis à l'issue de cette opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne seront inscrites à la côte de la BVMAC dans un délai de 03 (trois) mois suivant la fin de la période de souscription.
Gestion des litiges	Tout litige pouvant naître de la présente opération peut être porté devant la COSUMAF, le Régulateur du Marché financier Régional de l'Afrique centrale, le cas échéant, devant les tribunaux camerounais.

SECURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Le poids de l'emprunt obligataire envisagé par SAFACAM et sa maturité (2 GXAF à 3 ans) sur certains agrégats financiers de performance de la société ne milite pas en faveur d'une mise en place d'une sécurisation renforcée du mécanisme de remboursement de cet emprunt qui est ainsi émis sans constitution d'une garantie autre que la crédibilité et la performance de l'émetteur et de ses co-propriétaires.

Agrégats (base 2018)	Montant (en Ms FCFA)	Poids de l'emprunt obligataire
Capitaux propres	19 363	0,10%
Valeur Ajoutée	7 632	0,26%
Emprunts et dettes financières	1 682	1,19%
Total Actif Circulant	5 483	0,36%
Total Bilan	30 414	0,07%
Total Actif Circulant	5 483	0,36%
Résultat Net	571	3,50%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT

Dénomination	SAFACAM 6%HT 2019-2022
Montant	2 000 000 000
Taux d'intérêt annuel	6,00%
Fréquence de paiement	Annuelle
Maturité	3 ans
Amortissements	Annuel / Linéaire

Date de jouissance indicative	Dates d'échéance (*)	Capital en début de période	Amortissement du capital	Intérêts	Capital en fin de période	annuités
31/12/2019	31/12/2020	2 000 000 000	666 666 667	120 000 000	1 333 333 333	786 666 667
	31/21/2021	1 333 333 333	666 666 667	80 000 000	666 666 667	746 666 667
	31/12/2022	666 666 667	666 666 667	40 000 000	0	706 666 667
			2 000 000 000	240 000 000		2 240 000 000



SYNDICAT DE PLACEMENTS (AGENTS PLACEURS)

Les investisseurs potentiels intéressés par le présent emprunt sont informés que les sociétés de bourse ci-après, membres du syndicat de placement, sont autorisés à recevoir leur souscription.



78, Rue Joss à Bonanjo
BP 4042 Douala-Cameroun
Téléphone : +237 233 427 010
Télécopie : +237 233 501 601



**Société Générale Capital Sécurites
Central Africa**
Plateau Joss - Immeuble Grassfield, 6^e étage
BP 2759 Douala - Cameroun
Téléphone : +237 233 501 948
Télécopie : +237 233 428 772



EDC INVESTMENT CORPORATION
Rue Prince de Galles, Akwa
Immeuble ACTIVA, 2^e étage
BP 2759 Douala - Cameroun
Téléphone : +237 233 431 371
Télécopie : +237 233 431 377

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les ordres de souscriptions des investisseurs seront recueillis via des bulletins mis à leur disposition par les membres du syndicat de placement. Ces bulletins doivent être signés par la personne physique ou par le représentant autorisé de la personne morale investisseur. Cette signature matérialise l'engagement irrévocable du signataire d'acquiescer les quantités de titres qui lui seront attribuées à l'issue du dépouillement des ordres.

REGLES D'ALLOCATION DESTITRES

Le minimum de souscription est fixé à 10 Obligations, soit 100 000 FCFA. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le syndicat de placement serait inférieure à 2 milliards FCFA au terme de la période de souscription, l'émetteur SAFACAM SA se réserve le droit de maintenir ou de décliner l'émission à hauteur des sommes collectées. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies à la date de clôture de l'opération serait supérieure à 2 milliards FCFA, les souscriptions seront réductibles au prorata des quantités demandées.

REGLEMENT / LIVRAISON DES TITRES

A l'enregistrement des ordres de souscription, l'établissement placeur concerné procédera à la réservation de fonds (provision) du compte du donneur d'ordre à hauteur des quantités de titres demandées. A l'issue des opérations de dépouillement des ordres et d'allocation des titres, les établissements placeurs procéderont aux débits fermes sur la base des quantités effectivement attribuées. La totalité des sommes collectées par les membres du syndicat sera transférée dans les livres du Chef de File pour être mis immédiatement à la disposition de l'émetteur dans le compte de centralisation de l'émission ouvert dans les livres de SG CAMEROUN. Concomitamment à ce transfert vers l'émetteur, chaque établissement placeur inscrira en comptes-titres individuels aux noms de chaque souscripteur, les quantités de titre effectivement attribuées à l'issue des allocations.

PERIODE DE SOUSCRIPTION INDICATIVE

La période officielle de souscription s'étendra du 26 au 30 décembre 2019. Cependant, elle pourrait être prorogée, raccourcie ou déplacée en cas de besoin identifié par le Chef de file et après accord de l'émetteur. Le résultat final de l'opération fera l'objet d'un compte rendu d'émission qui sera transmis à la COSUMAF et à l'Emetteur au plus tard 8 jours après la clôture de l'opération.

SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT

Le paiement de chaque échéance (Intérêt et/ou Capital) sera assuré par la SAFACAM. L'emprunt sera remboursé par les virements initiés par l'émetteur vers le compte de remboursement ouvert dans les livres de Société Générale Cameroun.

A l'approche des dates anniversaires de la date de jouissance, le Chef de file et le Dépositaire Central adressent conjointement un

courrier d'appel d'échéance à l'endroit de l'Emetteur. Le courrier en question précise le montant global de l'échéance (Intérêts et/ou Capital) ainsi que sa ventilation par Société de Bourse chargée de la conservation des titres. L'Emetteur donnera ainsi l'ordre à la Société Générale de procéder au paiement de l'échéance (Intérêts et/ou Capital), par débit de son compte affecté au remboursement du présent emprunt. A réception de cette instruction, le Chef de file confirmera à la BEAC agissant en qualité de Banque de Règlement et Dépositaire central, de la disponibilité de l'échéance. La BEAC publiera un Communiqué et procédera au paiement au profit des sociétés de bourse teneurs de compte par débit du compte Nostro de Société Générale Cameroun du montant de l'échéance.

CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS

Les ordres d'achat collectes seront conservés par les Chef de file SG Capital CEMAC en sa qualité de centralisateur jusqu'à la clôture des souscriptions. Un compte rendu régulier des souscriptions sera également fait à l'Emetteur et au Régulateur durant la période de placement.

COTATION EN BOURSE

Une demande d'admission à la cote sera introduite auprès de la BVMAC par le Chef de file concomitamment à la demande de visa du Régulateur COSUMAF. Le volume total des titres inscrits à la BVMAC correspondra à la totalité des souscriptions définitivement allouées aux agents placeurs, y compris la prise ferme. Cette inscription permettra d'assurer l'échange des obligations.

Comme signalé plus haut, nous rappelons que SAFACAM est un émetteur coté en Bourse à la suite d'une offre publique de vente initié par l'Etat du Cameroun à travers la SNI qui a cédé en 2008, une partie des actions SAFACAM figurant dans son portefeuille de titres.

ACTION SAFACAM	Informations concernant le titre coté en Bourse
Année d'introduction en Bourse	2008
Code ISIN	CM0000010017
Cours à l'introduction en Bourse	35 000 FCFA
Cours de la dernière séance de cotation	21 995 FCFA
Cours le plus haut depuis l'introduction en Bourse	140 001 FCFA
Cours le plus bas	21 995 FCFA (provoqué en partie par le split du cours de Bourse intervenu en 2014 à la suite de la LF2010 qui institue la réévaluation légale des immobilisations au Cameroun. SAFACAM aura ainsi procédé à une augmentation de son capital par incorporation des réserves, tandis que la Bourse de Douala a procédé au split du cours)
Nombre de dividende versé depuis l'introduction en Bourse	10 (soit un dividende distribué chaque année depuis l'introduction en Bourse de la société)

FACTEURS DE RISQUES LIES A L'EMPRUNT

Les principaux facteurs de risque ci-après sont à considérer :

- Le risque de taux d'intérêt : la cession par un investisseur d'une obligation avant l'échéance pourra entraîner un gain ou une perte de capital ;
- Le risque de liquidité : risque pour l'investisseur de ne pouvoir revendre ses obligations faute d'acheteurs sur le marché ;
- Le risque de contrepartie : le risque pour l'investisseur que l'Emetteur fasse défaut. Cela renvoie à la probabilité que l'emprunteur soit dans l'incapacité de payer une ou plusieurs échéances d'intérêts ou de rembourser le capital aux dates prévues.



ORGANISATION DE L'EMETTEUR

RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL SUR L'EMETTEUR

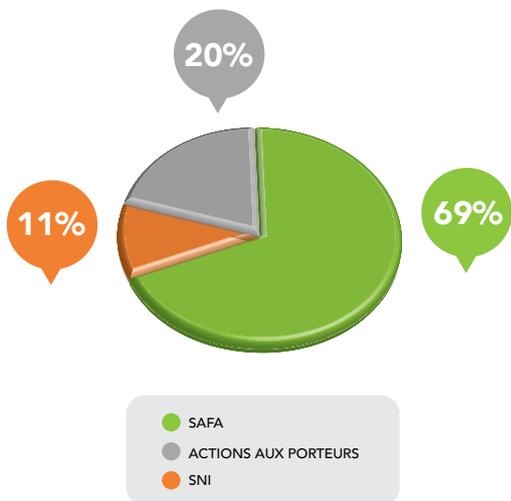
FICHE SIGNALITIQUE

Dénomination sociale	▶	SAFACAM SA
Siège social Numéro de téléphone et de télécopie Adresse électronique et Boite postale	▶	Dizangué par Edéa Tél. (+237) 699 504 441 myateng@safacam.com ; BP 100 Dizangué - Cameroun
Forme juridique Durée de vie	▶	S.A. (Société Anonyme) régime OHADA 99 ans
Numéro de registre de commerce et du crédit mobilier	▶	immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Edéa, sous le numéro 195, au numéro de contribuable M 12600000967-B
Exercice social Objet social (*) Capital social actuel	▶	Du 1er Janvier au 31 Décembre Hévéaculture, palmeraie F.CFA 6.210.000.000 (six milliards deux cents dix millions)
Lieu de consultation des documents juridiques (Statuts, procès-verbaux des AG, Rapports des CAC, etc...) Site d'informations	▶	Au siège de la société www.socfin.com/fr/implantations/safacam
Dirigeant	▶	Monsieur Jean-François PAJOT (Directeur général)

STRUCTURE DU CAPITAL DE L'EMETTEUR

Disposant à ce jour d'un capital de 6 210 Ms FCFA détenu à hauteur de 11% par la Société Nationale d'Investissements du Cameroun (entreprise à capitaux publics), de 69% par SAFA et de 20% par de petits porteurs (flottant coté en Bourse), la SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » a été créée en 1962, à la suite de la reprise d'une plantation coloniale créée en 1897 avec pour activités principales, la culture de l'hévéa.

ACTIONNARIAT SAFACAM



Cette entreprise a entamé la diversification de son activité à travers la culture du palmier à huile pour pallier à l'insuffisance de l'offre sur le marché camerounais.

La Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (SAFACAM) est une grande entreprise du secteur agricole camerounais. Son grand potentiel et ses performances appréciables lui ont valu d'être introduite, il y a quelques années en Bourse. SAFACAM figure aujourd'hui parmi les 4 sociétés cotées à la BVMAC qui satisfait à ses obligations de communications financières périodiques. Cet émetteur affiche une longue tradition de distribution de dividende.

Dans son secteur d'activité, SAFACAM figure parmi les leaders et le marché est florissant.





ACTIVITES DE L'EMETTEUR

HISTORIQUE

La plantation centenaire de Dizangué est située dans un site naturel d'exception. Au début du 20ème siècle, cette plantation était l'unique pôle agro-industriel de la région et, depuis, elle assure un développement sans précédent au département de la Sanaga-Maritime.

Le développement de la plantation débute en 1897, sous Protectorat Allemand, par l'acquisition de 4 000 hectares de terrains agricoles. Dans les années 1920, l'hévéaculture connaît un nouvel essor dans la région de Dizangué et la superficie de la concession s'accroît de quelque 11 000 hectares supplémentaires. La plantation compte alors un peu moins de 7 000 hectares d'hévéas greffés plantés. Au cours de la décennie suivante, la construction d'une usine de caoutchouc – inaugurée en 1935 – constitue un fait marquant de l'histoire de la région.

En 1939, la Société des Plantations de la Sanaga devient la S.A.F.A. (Société Africaine Forestière et Agricole). Puis l'année 1962 marque la création de la S.A.F.A.C.A.M. (Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun). La crise pétrolière des années 1970 donne lieu à une chute des cours du caoutchouc et à une réduction des surfaces plantées d'hévéas. Cette situation amène la Safacam, en 1973, à diversifier ses cultures au profit du palmier à huile. Le gouvernement développe un « plan palmier », qui est mis en œuvre

par la Société Nationale d'Investissement (SNI). L'État entre alors à hauteur de 11% dans le capital de la Safacam par le biais de la SNI. Actuellement l'activité palmier à huile représente 72% et l'activité hévéa 28% du chiffre d'affaires de la Safacam. Aujourd'hui, la politique d'investissement de la SAFACAM est articulée autour d'axes principaux qui reflètent les valeurs de l'entreprise :

- un outil de production toujours plus performant ;
- une extension de l'usine à caoutchouc mise en place en 2016 ;
- la rénovation des logements au sein des villages ;
- l'amélioration de la santé des populations de la région par

l'organisation de campagnes de prévention sanitaire par son service de santé, etc.

Aussi, consciente que le Cameroun accuse un déficit d'environ 50% d'huile de palme par rapport à ses besoins nationaux, la SAFACAM a entrepris de rajeunir ses plantations afin d'optimiser les rendements et de préserver l'environnement.

La SAFACAM tient à soutenir le développement du tissu économique local, mais aussi la création d'infrastructures communautaires destinées aux communautés environnantes. Par conséquent, elle a lancé de nombreux projets visant la rénovation ou la création d'infrastructures scolaires, sanitaires, sportives et récréatives qui permettent l'organisation d'activités ponctuelles dans la région.

Véritable cheville ouvrière du développement économique des régions du Littoral, la SAFACAM est l'une des quatre entités cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale.

APPARTENANCE DE L'EMETTEUR A UN GROUPE

SAFACAM appartient au Groupe Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « SOCFIN ». L'activité principale de SOCFIN consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 192.000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-est. Pour ce faire, SOCFIN emploie plus de 23.000 personnes.

a) Engagement

Le Groupe Socfin, dès ses débuts en 1909, a toujours été attentif à son impact social et environnemental dans les pays où il est implanté. Conscient des enjeux de développement qui évoluent, le Groupe Socfin travaille sans cesse à l'amélioration de ses activités afin d'être le leader de l'agriculture tropicale responsable.

La politique de gestion responsable reprend l'ensemble des engagements du Groupe pour une agriculture tropicale responsable. Ces engagements s'appliquent à toutes les opérations dans lesquelles le Groupe intervient, que ce soit par leurs filiales, usines, plantations, huileries, ou encore leurs fournisseurs.

Meilleures pratiques de gestion, développement responsable de nos opérations, respect des droits de l'Homme et transparence : les engagements du Groupe, les assurent que l'ensemble de leurs activités créent de la valeur pour tous, dans le respect de l'environnement, avec les meilleures conditions sociales et contribuent au développement économique et durable des pays hôtes. Permettant ainsi, d'assurer la pérennité de leurs activités, tout en bénéficiant à leurs parties prenantes et aux générations futures.

b) Environnement

Son métier étant étroitement lié à l'environnement naturel, le Groupe Socfin s'applique, au travers de ses engagements et de ses activités, à conserver l'équilibre des écosystèmes et à protéger la biodiversité.

Depuis la création de son Groupe, la protection de l'environnement fait partie intégrante de la culture d'entreprise. Cet engagement se traduit d'une part par leur conformité aux certifications environne-

mentales ISO 14001 et leur démarche de certification RSPO, mais également par les investissements du Groupe dans les filiales Socfin Green Energy et Socfin Research.

Leurs pratiques de gestion pour la protection de l'environnement, qui sont comparables dans toutes leurs plantations, couvrent chaque étape de leurs activités :

- **Eau** : il (le Groupe) minimise sa consommation, préserve les sources et maintient sa pureté grâce à des bassins de lagunage
- **Sol** : il limite son érosion, maintient et assure sa fertilité grâce à une fertilisation raisonnée aidée par de l'engrais organique
- **Déchets** : il favorise la prévention et la valorisation énergétique ou le recyclage grâce à un tri sélectif rigoureux dans nos unités industrielles
- **Biodiversité** : il protège et/ou recrée les zones potentielles de biodiversité animale et végétale
- **Air ambiant** : il prévient et réduit leurs émissions atmosphériques, tant directes qu'indirectes
- **Matières consommées** : il réduit au strict minimum l'utilisation de produits chimiques
- **Énergie** : il utilise l'énergie de manière raisonnée et produit de l'énergie renouvelable, dont bénéficient leurs sites et les populations locales.

c) Développement local

La culture de l'hévéa et du palmier à huile sont des moyens efficaces pour favoriser le développement local à long terme. Le succès du Groupe SOCFIN est le fruit de collaborations et des partenariats solides qu'il a tissés avec les communautés locales.

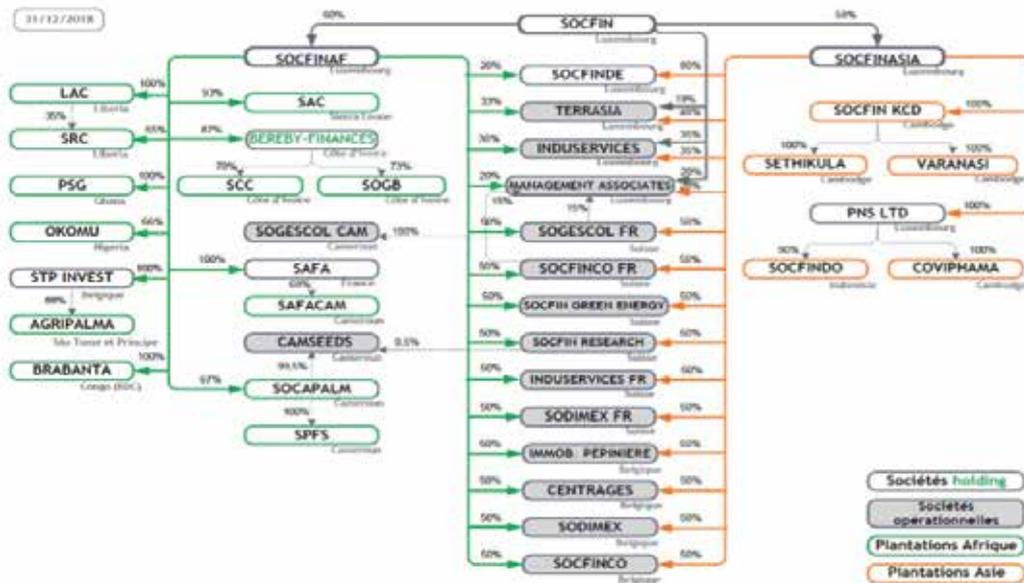
Partageant sa longue expérience en régions tropicales et en zones enclavées, le Groupe Socfin s'efforce depuis ses débuts à s'adapter aux spécificités locales des pays, des régions, des ethnies, des villages et des personnes et est à l'initiative de nombreux projets avec la collaboration active des communautés.

Aussi, conscient du changement que provoque l'implantation d'un site agro-industriel dans une région enclavée, le Groupe mène des projets variés visant à intégrer les populations locales à ce développement ainsi qu'à la création du tissu économique de leur région.

Pour assurer la mise en œuvre de certains de ces projets, le Groupe s'appuie sur des partenariats « win-win » avec des organisations et associations locales. Ils permettent une synergie de compétences complémentaires, et ce, autour d'un objectif commun de développement. Les résultats de ces partenariats sont bénéfiques pour tous :

- Partenaires locaux : le Groupe soutient l'entrepreneuriat local en faisant appel autant que possible aux PME et TPE locales. Les plantations du Groupe s'approvisionnent aussi auprès de planteurs locaux et accompagnent leur développement en leur fournissant du matériel végétal de qualité, en les aidant à améliorer leurs pratiques agricoles et en leur garantissant un achat de leur production au prix du marché.
 - Infrastructures et services collectifs : développement des voies d'accès, de l'approvisionnement énergie et en eau et du réseau de télécommunications.
 - Projets sociaux : création d'écoles et de centres de santé, mais également, par exemple, d'écoles familiales agricoles afin de former les jeunes aux métiers ruraux.
 - Plateforme de dialogue : afin d'assurer une communication régulière et transparente favorisant des relations de bon voisinage avec les populations riveraines, des plateformes de dialogue ont été mises en place et facilitent la mise en œuvre des projets communautaires.
- Les partenariats du Groupe sont basés sur des valeurs communes et primordiales à la réussite des projets : transparence et respect mutuel.

d) Organigramme du Groupe SOCFIN :



10

SITUATION FINANCIERE DE L'EMETTEUR

PRODUCTIONS DES 3 DERNIERS EXERCICES

TYPES PRODUITS	2 018	2 017	2 016
	EN KG	EN KG	EN KG
Production CPO (HUILE DE PALME BRUT)	17 059 820	14 498 756	12 285 468
Production PKO (HUILE DE PALMISTE)	7 738 038	8 247 596	7 547 023
Production PKC (TOURTEAU DE PALMISTE)	12 692 160	12 249 480	10 949 980
Caoutchouc)	6 523 825	5 215 735	5 671 190

PRINCIPALES DONNEES DU COMPTE DE RESULTAT DES 3 DERNIERS EXERCICES			
LIBELLES	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
vente de marchandises	0	0	0
Achat de marchandises	0	0	0
Variation de stock de marchandises	0	0	0
MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)	0	0	0
Vente de produits fabriqués B	16 629 069 421	16 334 896 670	14 932 837 234
Travaux, services vendus C	0	0	0
Produits accessoires D	0	0	0
CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B+C+D)	16 629 069 421	16 334 896 670	14 932 837 234
Produits stockés (ou destockage)	71 508 372	696 653 283	-516 232 464
Production immobilisée	1 045 730 685	1 436 166 469	1 236 339 307
Subventions d'exploitation	0	0	0
Autres produits	37 575 847	108 214 685	151 012 433
Transfert de charges d'exploitation	233 945 407	0	0
Achats de matières premières et fournitures liées	-4 525 205 977	-4 368 780 517	-3 375 728 493
Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	325 076 987	3 962 244	
Autres achats	-2 740 509 462	-3 104 783 955	-2 727 567 326
Variation de stock d'autres approvisionnement	-126 027 070	204 016 939	64 400 333
Transports	-417 693 002	-319 449 290	-274 834 197
Services extérieurs	-2 467 171 088	-2 392 694 732	-2 475 591 483
Impôts et taxes	-378 667 135	-56 880 228	-122 364 891
Autres charges	-54 639 315	-128 852 945	-251 335 968
VALEUR AJOUTEE (XR + RA + RB) + (somme TE à RJ)	7 632 993 670	8 412 468 623	6 640 934 485
Charges de personnel	-3 851 715 006	-3 479 593 044	-3 343 164 444
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)	3 781 278 664	4 932 875 579	3 297 770 041
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	41 748 309	0	0
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciation	-2 254 142 949	-1 886 870 770	-1 691 229 262
RESULTAT D'EXPLOITATIONS (XD + TJ + RIà)	1 568 884 024	3 046 004 809	1 606 540 779
Revenus financiers et assimilés	0	348 634	10 315 802
Reprises de provisions et dépréciations financières	0	0	0
Transfert de charges financières	0	0	0
Frais financiers et charges assimilées	-215 459 720	-197 436 268	-171 454 896
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	0	0	0
RESULTATS FINANCIERS (somme TK à RN)	-215 459 720	-197 087 634	-171 454 896
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 353 424 304	2 848 917 175	1 435 085 883
Produits et cessions d'immobilisations	0	0	0
Autres Produits HAO	0	0	0
Valeurs comptables de cessions d'immobilisations	0	0	0
Autres charges HAO	0	0	0
RESULTATS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)	0	0	0
Participation des travailleurs	0	0	0
Impôt sur le résultat	781 643 608	1 007 723 303	719 006 359
RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)	571 780 696	1 841 193 872	716 079 524

COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice 2016 : Résultat impacté négativement par le faible prix de vente moyen du caoutchouc, par des rendements moyens du verger palmier, et par un redressement fiscal.

Exercice 2017 : Résultat impacté positivement par l'augmentation du prix de vente du caoutchouc durant la 1^{ère} partie de l'année. L'année 2017 a été marquée par une évolution de l'activité avec un Chiffre d'Affaires en légère hausse à 16 629 Ms FCFA venant de 16334 Ms en 2016 et ceci avec pour moteur de croissance la hausse des ventes d'huile de palme dont la contribution dans l'activité est satisfaisante.

Le chiffre d'affaires se décompose comme il suit :

- Vente d'huile de palme 44,37%
- Caoutchouc 28,33%
- Huile de palmiste 24,04%, sollicitée dans la pâtisserie et l'industrie cosmétique
- Vente de tourteau de palmiste 3,25%, utilisé comme composant de la provende pour volaille

Exercice 2018 : Résultat impacté négativement par le faible prix de vente du caoutchouc, par le faible prix de vente de l'huile de palmiste, et par un redressement fiscal.

De 2016 à 2018, on constate une augmentation des dettes bancaires à court terme (crédits spots), qui s'explique par le fait que la société ait autofinancé plusieurs projets et investissements ces dernières années :

- investissements agricoles avec le programme de replanting pluriannuel du verger palmier et hévéa,
- obtention de la certification RSPO,



BILAN ACTIF DES 3 DERNIERS EXERCICES				BILAN ACTIF DES 3 DERNIERS EXERCICES			
LIBELLES	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016	LIBELLES	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	87 958 727	270 213 104	224 592 668	Capital	6 210 000 000	6 210 000 000	6 210 000 000
Frais de développement et de prospecti	23 003 222	-	-	Apporteurs capital non appelé			
Brevet, licences, logiciels et droits simila	-	178 298 464	135 093 944	Primes liées au capital social	80 000 000	80 000 000	80 000 000
Fond commercial et droit au bail				Ecart de réévaluations			
Autres immobilisations incorporelles	64 955 505	91 914 640	89 498 724	Réserves indisponibles	1 035 154 145	851 034 758	779 426 806
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 249 312 117	24 148 803 383	24 145 940 621	Réserves libres	680 260 776	680 260 776	680 260 776
Terrains (1)(1) dont placement en net...	2 207 001	2 207 001	2 207 001	Report à nouveau	10 786 216 594	11 335 216 907	12 317 765 335
Bâtiments(1) dont placement net	5 113 484 055	4 908 967 790	5 209 893 154	Résultat net de l'exercice	571 780 696	1 841 193 872	716 079 524
Aménagements, agencements et installa	1 289 321 934	1 335 454 141	215 703 156	Subventions d'investissement			
Matériel, mobilier et actifs biologiques	17 404 105 287	17 667 711 928	17 756 826 750	Povisions réglementées			
Matériel de transport	440 193 840	234 462 523	961 310 560	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES AS	19 363 412 211	20 997 706 313	20 783 532 441
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR I	25 981 558	91 688 941	128 616 520	Emprunts et dettes financières	1 681 596 003	2 485 740 693	3 243 536 336
IMMOBILISATION FINANCIERES	28 508 487	27 548 807	67 470 647	Dettes de location acquisition			
Titres de participation	-	-	-	Povisions pour risques et charges	993 912 846	163 608 615	163 608 615
Autres immobilisations financières	28 508 487	27 548 807	67 470 647	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES A	2 675 508 849	2 649 349 308	3 407 144 951
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 391 760 889	24 538 254 235	24 638 450 079	TOTAL RESSOURCES STABLES	22 038 921 060	23 647 055 621	24 190 677 392
Actif circulant HAO				Dettes circulantes HAO			
Stocks et encours	3 330 651 731	3 133 388 335	2 317 587 666	Clients, avances reçues	432 783 207	1 790 819 606	627 984
Créances et emplois assimilés	2 152 729 184	2 898 067 778	1 606 011 433	Fournisseurs d'exploitation	2 281 643 814	1 783 331 636	1 545 576 456
Fournisseurs avances versées	98 731 192	128 636 008	41 523 719	Dettes fiscales et sociales	1 201 582 387	1 565 428 638	991 083 058
Clients	720 562 813	1 897 631 715	585 739 667	Autres dettes	24 732 219	88 173 989	96 491 816
Autres créances	1 333 435 179	871 800 055	978 748 047	Provisions pour risques à court terme			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 483 380 915	6 031 456 113	3 923 599 099	TOTAL PASIF CIRCULANT	3 940 741 627	5 227 753 859	3 261 136 144
Titres de placement							
Valeurs à encaisser	90 450 090	43 924 614		Banques, crédits d'escompte	3 000 000 000	2 000 000 000	1 300 000 000
Banques, chèques postaux, caisse et ass	448 943 501	286 709 778	189 764 358	Banques, établissements financiers et crédits de t	1 434 872 708	25 535 260	
TOTAL TRESORERIE - ACTIF	539 393 591	330 634 392	189 764 358	TOTAL TRESORERIE - PASIF	4 434 872 708	2 025 535 260	1 300 000 000
Ecart de conversion - Actif				Ecart de conversion - Passif			
TOTAL GENERAL	30 414 535 395	30 900 344 740	28 751 813 536	TOTAL GENERAL	30 414 535 395	30 900 344 740	28 751 813 536

Présentation générale :

La Safacam opère dans l'agro-industrie. Il s'agit d'une plantation d'hévéa et de palmier à huile (10.000 hectares plantés), qui possède trois usines (1 huilerie, 1 palmisterie, 1 usine catouchouc).

Produits vendus :

- Huile de palme (aussi appelée « huile brute » dans notre cas),
- Huile de palmiste,
- Tourteaux de palmiste (il s'agit d'un produit « marginal » pour la Safacam),
- Caoutchouc,

Principaux clients :

- Sur le marché local : MAYA et AZUR sont nos 2 plus gros clients,
- Pour les ventes à l'export : nous vendons FOB Douala à SOGES-COL FR, société de trading du groupe SOCFIN.

Principaux concurrents / parts de marché :

Huile brute :

L'huile brute est vendue principalement à des raffineurs, qui la transforment en huile raffinée destinée à la consommation humaine (huile de cuisine).

Pour l'huile brute, la production estimée au Cameroun est de 300.000 T dont 180.000 T par les agro-industries. Sur ces 180.000 T, Socapalm représente 130.000 T et Safacam 17.000 T. Les transformateurs expriment un manque de 100.000 T qui est couvert par des importations. Nous n'avons donc pas de difficultés à écouler notre production d'huile brute sur le marché local.

Huile de palmiste :

L'huile de palmiste, connue pour ses propriétés « moussante », est vendue principalement aux savonniers qui l'utilisent comme matière première dans leurs savons.

Hormis les productions informelles, difficiles à quantifier, nous n'avons pas de concurrents majeurs au Cameroun.

Nos productions sont vendues en priorité sur le marché local, notre principal client étant AZUR (85% de nos productions).

Caoutchouc :

Le caoutchouc naturel est vendu aux pneumatiquiers, qui l'utilisent comme matière première dans leurs pneus. Il possède certaines propriétés physico-chimiques que le caoutchouc synthétique n'a pas.

Le prix du caoutchouc naturel fluctue en fonction de l'offre et de la demande, qui découlent de nombreux facteurs. S'agissant de l'offre, le gros des productions est réalisé en Asie (notamment en Thaïlande). S'agissant de la demande, celle-ci dépend fortement de la croissance de certains pays tels que la Chine, qui impacte le dynamisme du marché automobile et donc la demande en pneumatiques.

Toute la production de caoutchouc est vendue à l'export. La production est vendue FOB Douala à Sogescol FR (société de trading du groupe).

Les prix de vente sont fonction des cours fixés par les marchés mondiaux.



SITUATION PROVISOIRE ET PERSPECTIVES

SITUATION PROVISOIRE

Prévisions 2019 :

En 2019, la société va procéder à une restructuration de son endettement, avec la mise en place d'un CMT de 3 milliards de FCFA sur 5 ans, et d'un emprunt obligataire de 2 milliards de FCFA par appel public à l'épargne.

Sur ces bases :

- Le résultat devrait se situer aux alentours d'1 milliard de FCFA.
- Globalement les productions sont en augmentation (caoutchouc, huile de palme, huile de palmiste).
- Le prix de vente de l'huile de palme reste stable (450 FCFA HT fixé par l'Administration). Par contre, les prix de vente du caoutchouc et de l'huile de palmiste restent bas en 2019
- Enfin, hormis l'augmentation des dépenses environnementales / sociales / HSE, relatives à la mise en place de notre certification RSPO, les coûts de production restent maîtrisés.

PERSPECTIVES (PREVISIONS 2021-2024)

Après le renforcement des capacités de production et autres investissements pour un global de 2,2 GXAF, réalisés en fin 2018, les projets vont se poursuivre en 2020, notamment avec la révision de l'usine et le renforcement des capacités de production de l'usine.

	Budget	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions
	2020	2021	2022	2023	2024
	K XAF				
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	18 198 396	18 562 364	18 933 611	19 312 284	19 698 529
VARIATION DE STOCK	0	0	0	0	0
COÛTS DIRECTS	-11 147 231	-11 231 731	-11 317 497	-11 404 551	-11 492 910
Coûts agricoles	-3 793 945	-3 850 854	-3 908 617	-3 967 246	-4 026 755
Achats tiers	-5 513 935	-5 513 935	-5 513 935	-5 513 935	-5 513 935
Coûts d'usinage	-1 839 351	-1 866 941	-1 894 945	-1 923 369	-1 952 220
MARGE BRUTE	7 051 165	7 330 634	7 616 114	7 907 733	8 205 619
COÛTS INDIRECTS	-2 986 584	-2 998 553	-3 010 761	-3 023 214	-3 035 915
Coûts commerciaux	-598 448	-610 417	-622 625	-635 078	-647 779
Frais généraux	-2 388 136	-2 388 136	-2 388 136	-2 388 136	-2 388 136
RÉSULTAT OPERATIONNEL	4 064 581	4 332 081	4 605 353	4 884 519	5 169 704
Amortissements	-2 081 802	-2 102 620	-2 123 647	-2 144 883	-2 166 332
RÉSULTAT NET AVANT INTERETS ET IMPOTS	1 982 779	2 229 460	2 481 706	2 739 636	3 003 372
Résultat Financier	-340 000	-340 000	-340 000	-340 000	-340 000
Résultat Exceptionnel	0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPOTS	1 642 779	1 889 460	2 141 706	2 399 636	2 663 372
Impôt sur les bénéfices	-654 827	-661 311	-749 597	-839 873	-932 180
RÉSULTAT NET TOTAL	987 952	1 228 149	1 392 109	1 559 763	1 731 192

Commentaires sur le résultat prévisionnel 2020 (budget 2020) :

Les hypothèses de prix de vente retenues pour le caoutchouc et l'huile de palmiste sont prudentes. Il s'agit donc d'un budget plutôt conservateur.

Le résultat opérationnel (Excédent Brut d'Exploitation) s'élève à 4,064 milliards de FCFA.

Le résultat d'exploitation s'élève à 987 millions de FCFA.

Commentaires sur les comptes d'exploitation prévisionnels des exercices 2020 à 2024 :

Compte tenu du rajeunissement du verger palmier et hévéa, SAFACAM anticipe sur les 5 prochaines années une augmentation annuelle des productions propres d'huile et de caoutchouc de 3% environ.

En conservant les hypothèses de prix de vente du budget 2020, qui sont particulièrement prudentes, et en tenant compte d'un ratio de productions propres d'environ 2/3 du total de nos productions (reste donc environ 1/3 de production tiers qui concerne principalement nos achats de matières premières à la Socapalm), la société anticipe donc une augmentation de chiffre d'affaires de 2% par an de 2020 à 2024.

Compte tenu de l'augmentation des productions propres de 3%, les coûts agricoles et les coûts d'usinage augmenteront eux-aussi, mais dans des proportions moindres. En effet, tous ces coûts ne sont pas 100% variables en fonction de la production : certains sont fixes (frais d'entretien, frais d'encadrement) ou semi-variables (frais de récolte).

SAFACAM retient donc dans ses prévisions une augmentation annuelle des coûts agricoles et des coûts d'usinage de 1,5% environ. Les coûts commerciaux augmenteront dans le même ordre de grandeur que le chiffre d'affaires (2% par an).

Les frais généraux du budget 2020 intègrent entre autres des dépenses relatives à l'obtention de la certification RSPO (cf. frais d'études, frais HSE, etc.). Ces dépenses devraient diminuer une fois que la certification sera en place (objectif 2020). Par conséquent, la société n'anticipe aucune augmentation des frais généraux entre 2020 et 2024.

Les amortissements devraient légèrement augmenter, compte tenu du rajeunissement du verger palmier et hévéa et de la mise en exploitation de jeunes cultures dans les années à venir.

La société continuera à augmenter ses productions dans les prochaines années, compte tenu notamment du rajeunissement de son verger. La société est aussi engagée dans un processus d'obtention de certifications sociales et environnementales (la principale étant la certification RSPO). Ces certifications lui permettront de pérenniser ses activités en répondant aux enjeux environnementaux et sociaux du monde actuel, et de consolider son image d'entreprise acteur d'une agriculture tropicale responsable et durable.

Enfin, le prix de vente actuel de certains produits étant particulièrement bas (cf. caoutchouc et huile de palmiste), une montée des cours impacterait fortement le résultat à la hausse.

12 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance du Chef de file et de l'émetteur, aucun fait exceptionnel ou litige pouvant impacter significativement la poursuite de l'exploitation de la société n'est à signaler dans ce Document d'information.

13 DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR L'EMETTEUR

Les états financiers de la société sont établis en conformité avec le système comptable OHADA et l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière.

ETATS DE SYNTHESE (VOIR DSF ANNEXEES)

14

ANNEXES

- ETATS FINANCIERS (DSF CERTIFIES 2016, 2017, 2018)
- JUSTIFICATIFS LEGAUX DE L'OPERATION (EXTRAITS DE PV DE CONSEILS D'ADMINISTRATION ET PV D'ASSEMBLEES GENERALES D'ACTIONNAIRES)
- ATTESTATIONS SIGNEES
- LISTE DES PRINCIPAUX CLIENTS ET FOURNISSEURS



MDS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Agenc. CEHAC N° 130
18000 BONGA N° 11
B.P. 3168 Douala

CAMEROUN AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes
Agenc. CEHAC N° SEC 02
18000 BONGA N° 07 SEC
B.P. 443 DOUALA

Commissaires aux Comptes

**SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE
ET AGRICOLE DU CAMEROUN, S.A.
S.A.F.A.CAM, S.A.**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLÔT LE 31 DECEMBRE 2016**

Aux actionnaires de la S.A.F.A.CAM,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- l'état des états financiers annuels de la Société AFRICAINE FORESTIERE AGRICOLE DU CAMEROUN (S.A.F.A.CAM) S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des résultats propres annuels de PCFA 20 783 millions, y compris le résultat net attribuable de l'exercice de PCFA 714 millions ;
- les vérifications analytiques prévues par la loi et les autres informations.

I - Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Société AFRICAINE FORESTIERE AGRICOLE DU CAMEROUN (S.A.F.A.CAM) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois ainsi que l'état annexé au 31 décembre 2016 conformément à l'état des principes comptables applicables ainsi que d'autres informations complémentaires relatives aux états financiers.

MDS AUDIT

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

A notre avis, les états financiers annuels sont dans leur ensemble réguliers, rigoureux et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 14 décembre 2016 et conformément aux dispositions des statuts de la société.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de nos fonctions sont plus amples que celles énoncées dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables du Cameroun et les règles d'indépendance qui encadrent le commissaire aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités énoncées qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments présentés nous ont permis d'obtenir une assurance suffisante et appropriée pour fonder notre opinion d'audit.

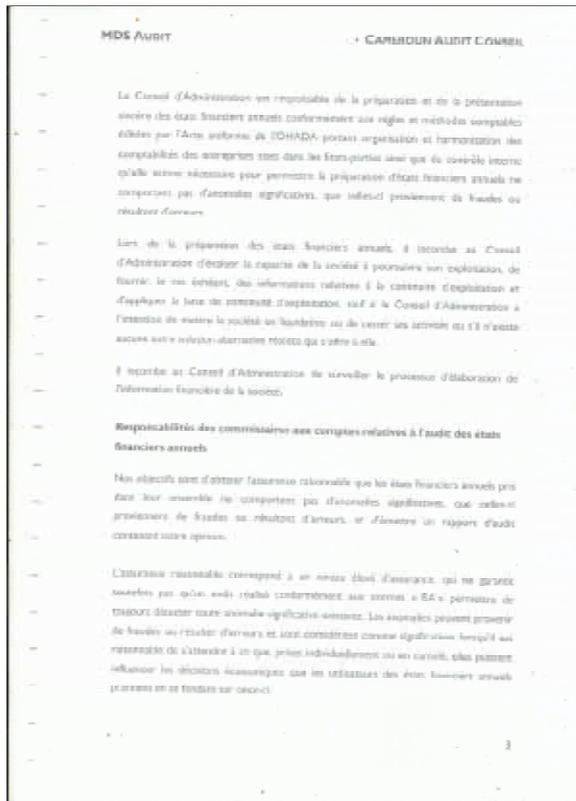
Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble, et lors de la discussion de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Responsabilités de l'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

2



<p>MDS AUDIT Commissaire aux comptes Agrès CEMAC N° 130 Inscrit ONECCA N° 71 B.P. 2449 Douala</p>	<p>CAMEROUN AUDIT CONSEIL Commissaire aux comptes Agrès CEMAC N° SEC 02 Inscrit ONECCA N° 07 SEC B.P. 443 DOUALA</p>
Commissaires aux Comptes	
<p>SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN, S.A.</p> <p>S.A.F.A.CAM, S.A.</p>	
<p>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS RÉVISÉ CLÔTÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017</p>	
<p>Aux actionnaires de la S.A.F.A.CAM,</p>	
<p>En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • L'audit des états financiers annuels de la SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE AGRICOLE DU CAMEROUN (S.A.F.A.CAM) S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres annuels de FCFA 20 997 millions, y compris le résultat net bénéficiaire de l'exercice de FCFA 1 841 millions ; • Les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations. 	
<p>I. Audit des états financiers annuels</p>	
<p>Opinion</p>	
<p>Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE AGRICOLE DU CAMEROUN (S.A.F.A.CAM) S.A., comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des mouvements et annexé ainsi que l'état annexé au 31 décembre 2017, lequel comprend le résumé des principales méthodes comptables, ainsi que d'autres informations complémentaires relatives aux états financiers.</p>	
1	

<p>MDS AUDIT</p>	<p>CAMEROUN AUDIT CONSEIL</p>
<p>A notre avis, les états financiers annuels sont dans tous les aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables adossées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les Etats-parties.</p>	
<p>Fondement de l'opinion</p>	
<p>Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.</p>	
<p>Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables du Cameroun et les règles d'indépendance qui incombent au commissaire aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.</p>	
<p>Points clés de l'audit</p>	
<p>Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur l'exercice. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.</p>	
<p>Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels</p>	
<p>Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.</p>	
2	

MDS AUDIT

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables établies par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises situés dans les Etats-parties ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de vendre la société ou l'équivalent ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qu'il offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumul, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

MDS AUDIT

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

II- Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

Nous avons agé selon le processus, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de synthèse.

Les Commissaires aux Comptes

MDS AUDIT



Samuel MOTH

Le 19 avril 2018

CAMEROUN AUDIT CONSEIL



Jérôme MINEND

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Commissaire aux comptes
Agréé CEMAC N° SEC 02
Inscrit ONECCA N° 07 SEC
B.P 443 DOUALA

Commissaires aux Comptes

MDS AUDIT

Commissaire aux comptes
Agréé CEMAC N° 130
Inscrit ONECCA N° 71
B.P. 3468 Douala

**SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE
ET AGRICOLE DU CAMEROUN, S.A.
S.A.F.A.CAM, S.A.**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLUS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux actionnaires de la S A F A CAM,

- 1) En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur :
- l'audit des états financiers annuels de la S.A.F.A.CAM S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres annuels de PCFA 19 263 millions, y compris le résultat net bénéficiaire de l'exercice de PCFA 872 millions ;
 - les vérifications analytiques réalisées par le tel et les autres informations.

I. Changement au niveau du cadre comptable

Le nouveau référentiel comptable SYSCOHADA est entré en vigueur le 1er janvier 2018. Par conséquent la présentation et la publication des états financiers ont été modifiés. Avant, des nouvelles dispositions comptables ont été prises ainsi que des dispositions améliorées en matière comptable. Ces changements ont eu une incidence sur la manière dont SAFACAM a présenté ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le principal impact pour SAFACAM est la comptabilisation des indemnités de fin de carrière qui doivent être obligatoirement comptabilisées. Le passif social évalué au 31 décembre 2018 s'élève à PCFA 830 millions et figure en compte au 31 décembre 2018.

MDS AUDIT**CAMEROUN AUDIT CONSEIL****B- Audit des états financiers annuels****Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la S.A.F.A.CAM S.A. comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes au 31 décembre 2018 comprenant le résumé des principales méthodes comptables, ainsi que d'autres informations complémentaires relatives aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels sont dans tous les aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (OIA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des états financiers annuels - du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des Experts-Comptables de Cameroun et les règles d'indépendance qui assaillent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le COMPTES DE NOTRE AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS pris dans leur ensemble et font de la formation de notre opinion sur ce sujet. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

MDS AUDIT

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables établies par l'Autorité Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises existant dans les Etats parties, ainsi que du contrôle interne qu'elle applique afin néanmoins pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, qui celles-ci proviennent de fraudes ou résultat d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels présentés, leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, qui celles-ci proviennent de fraudes ou résultat d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumul, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

III- Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informatives

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

MDS AUDIT

CAMEROUN AUDIT CONSEIL

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de synthèse.

Les Commissaires aux Comptes

CAMEROUN AUDIT CONSEIL



Jérôme MINLEND

Le 13 mai 2010

MDS AUDIT



Samuel MOTH

Ecobank
La Banque Panafricaine

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
29 DEC 2019
CAPITAL SEC - FIES GENERAL AF

Douala le 18 Décembre 2019

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CAPITAL SECURITIES-CENTRAL AFRICA
BP : 2759
Douala – Bonoujo

Ref : EDC/ECM/021/VS/W

A l'attention de Monsieur Louis Banga Ninda, Directeur Général

Objet : Emprunt Obligataire SAFACAM.

Monsieur le Directeur Général,

Nous accusons réception de votre courrier du 16 Décembre 2019, sollicitant notre intervention en qualité d'agent placeur à l'émission obligataire par appel public à l'épargne de la SOCIÉTÉ AFRICAINE FORESTIÈRE ET AGRICOLE DU CAMEROUN (SAFACAM) et vous en remercions.

Y faisant suite, nous vous confirmons notre participation à ladite opération suivant les conditions énumérées dans votre correspondance.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre parfaite considération.


Yansick SIKAM
Directeur Général



EDC Investment Corporation
SOCIÉTÉ PAR ACTIONNAIRES
BP 1000 NGAZALA, CAMEROUN
Tél : (237) 231 41 17 79 / 231 41 13 79 Fax : (237) 231 41 17 77 E-mail : edc@ecobank.com
www.edc.com

ECOBANK SA ET SES FILIALES SONT DES SOCIÉTÉS D'INTERMÉDIAIRES FINANCIERS RÉGULÉES EN VERTU DE LA LOI N° 60/01/2004 DU 16 JANVIER 2004 RELATIVE À LA RÉGULATION ET À LA SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES EN CAMEROUN. ECOBANK SA ET SES FILIALES SONT DES SOCIÉTÉS D'INTERMÉDIAIRES FINANCIERS RÉGULÉES EN VERTU DE LA LOI N° 60/01/2004 DU 16 JANVIER 2004 RELATIVE À LA RÉGULATION ET À LA SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES EN CAMEROUN.



SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL
D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE
6 250 000 000 F CFA

RCCM : RC/EDA/195/8/79

ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION

ATTESTATION DE L'ÉMETTEUR

Le Conseil d'Administration représenté par Monsieur Luc BOEDT son Président, atteste que, à sa connaissance, les données du présent Document d'Information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de SAFACAM SA ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à altérer sa portée.

Pour le Conseil d'Administration
M. Luc BOEDT
Le Président

DIKANGUE
Tél. : 099 50 44 41 / 077 91 45 38
safacam@safacam.com

BOUALA
1999, Boulevard de la Liberté
B.P. 186 Douala Tél. : 099 83 13 79

N° Constitutive M126200009670
N° Statistique 379461K



JURITAX CONSEIL

ATTESTATION DU CONSEIL JURIDIQUE

L'opération, objet du présent Document d'Information, est conforme aux dispositions statutaires de SAFACAM SA et à celles de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique.

Pour le Conseil Juridique

JURITAX CONSEIL

Lucie KEMBOGNE
Associée-Gérant

Box 010, Rue Wilson
Rue de l'Université Immeuble Victoria Berrige
BP : Grand Boute, Cameroun
Tél au Cameroun : 33 90 190
N° RCCM : RC/DAU/2008/1792
N° IN : 2008000891 F
www.jurifaxconseil.com
E mail : jurifax@jurifaxconseil.com

Tél. : 337 253 42 42 98
Fax : 337 253 42 42 99


SAFA Cameroun

BP 110
Douala - Cameroun

Douala, Décembre 17, 2019

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

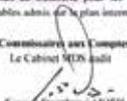
Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent Document d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de SAFACAM SA pour les exercices clos le 31 décembre 2016, 2017 et 2018 ont fait l'objet d'un audit de notre part. Nous émettons attestation notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenues dans les états de synthèse. Un audit comprend également une application des principes comptables utilisés, les estimations faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes.

Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2016, 2017 et 2018 sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de patrimoine, de la situation financière la société SAFACAM SA ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de son flux de trésorerie pour les exercices clos à ses dates, conformément aux principes comptables admis au plus international.

Pour les Commissaires aux Comptes
Le Cabinet MADS audit


Samuel Ametshemur LINTH
Expert-comptable
Inscrit au tableau de l'ONECCA N°071



 **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**
Capital Securities - Central Africa

**ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ DE BOURSE,
CHEF DE FILE**

Objet : Emprunt Obligataire par Appel public à l'Épargne de SAFACAM SA

Le présent Document d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.


Pour la Société de Bourse, Chef de File
Louis BANGA NTOLO
Directeur Général



Structure Building
Palais des
N°10-11
BP 2718
Douala, Cameroun

Tel : +237 235 351 144
+237 235 351 145
+237 235 351 143
+237 235 351 142
Fax : +237 235 351 143
www.societegenerale.com

Société Générale Capital Securities - Central Africa
Société Anonyme au capital de 100 000 000 000 FCFA
Siège social : Douala - Cameroun
RCS/CC/000186168
Agrément N° 001/2012/00124



CLIENT	N° CONTRIBUTABLE	ACTIVITE	BOITE POSTALE	VILLE	TYPE DE PRODUIT
KEMALO Kemayou Marie Louise	P097412467822Z	PROVENDERIE	BP 12687	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
CIC	M050800025637R	Industrie-Sucrierie	BP 6083	DOUALA	PKO - Huile Palmiste
SICAM Societe Industrielle Cameroun	M071812716425D	Transformation des produits oléagineux		DOUALA	PKO - Huile Palmiste
SIACA	P086711545671F	Fournisseur de l'état		YAOUNDE	PKC - Tourteau Palmiste
ALEXANDROS	M050700023036M	Commerce-ventes d'intrants agricole	BP 237	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
PICOM SARL	M050700023036M	Commerce général	BP 6620	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
TENMA Michel Et Fils	P027100227314Z	commerce Général		DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
Perséverance SARL	M011812673537P	Provenderie & Elévage		YAOUNDE	PKC - Tourteau Palmiste
Economat GTTS	M100600021418D	prestataire BTP	BP 622	EDEA	CPO - HPB
NKWENDEM	NKWENDEM	Fourniture matériel de bureau	BP 251	KUMBA	CPO - HPB
GIC DES AGRICULTEURS	GIC DES	Agriculture	BP13634	YAOUNDE	PKC - Tourteau Palmiste
DU CAMEROUN	AGRICULTEURS DU	Industrie-Production huile de palme	BP 1207	DOUALA	CPO - HPB
POKAM Gustave	CAMEROUN	Commerce-Provenderie	BP10823	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
MELSA Meli Sandrine	POKAM Gustave	M010600020100S	BP 17955	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
Futura	MELSA Meli	Provenderie			PKC - Tourteau Palmiste
FORCE N	Sandrine	Transport de valeur	BP 881	DOUALA	CPO - HPB
AMINO MANA (ETS AMINE)	Futura	Savonnerie		OKALA	PKO - Huile Palmiste
PAFIC	FORCE N	Industrie -Production de Sel de cuisine	BP 15171	DOUALA	PKO - Huile Palmiste
SAAGRY	AMINO MANA	Industrie	BP 4488	YAOUNDE	PKC - Tourteau Palmiste
SADEC	(ETS AMINE)	Fabrication des huiles raffinées	BP 3457	DOUALA	CPO - HPB
SOPROICAM	M051300048858S	Industrie - Production Huile	BP 7863	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
LA PROVIDENCE CAMEROUN	M099800017199X	Commerce de gros de produits agricoles		YAOUNDE	CPO - HPB
MEKONTCHOU	M020000010774X	Commerce général		YAOUNDE	CPO - HPB
PASCA	M020600020827B	Prestataire de services	BP 6718	DOUALA	CPO - HPB

CLIENT	N° CONTRIBUTABLE	ACTIVITE	BOITE POSTALE	VILLE	TYPE DE PRODUIT
CFI CAM TAWAMBA NGOUPEYI Justin	P118000509527U	Prestataire de services	BP 6718	DOUALA	CPO - HPB
BELGOCAM	M120200015863T	Commerce gros et détail	BP 13288	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
SODIPE	M031512283649B	Commerce-vente des produits d'élevage	BP 584	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
GANMO FEUMO Adeline	P018012482380K	Transformat ^o des produits d'élevage		MBANGA	PKC - Tourteau Palmiste
CIL	M090400022640A	Fabrique de Savons et prdts chimique	BP 12296	DOUALA	CPO - HPB
SOPROICAM	M020600020827B	Fabrication des huiles raffinées	BP 3457	DOUALA	PKO - Huile Palmiste
Economat Safacam	M126200000967B	Production des huiles	BP 100	DOUALA	CPO - HPB
SPC Societe Provenderies Cameroun	M038100001760G	Fabrication des provendes	BP 105	BAFOUSSAM	PKC - Tourteau Palmiste
SOC	M017500000100E	Savonnerie	BP 636	BAFOUSSAM	PKO - Huile Palmiste
CIL	M090400022640A	Fabrique de Savons et prdts chimique	BP 12297	DOUALA	PKO - Huile Palmiste
SCS	M059500013696U	Savonnerie	BP 29	BAFOUSSAM	PKO - Huile Palmiste
POKAM Gustave	P056900426147E	Industrie-Production huile de palme	BP 1206	DOUALA	PKC - Tourteau Palmiste
STE IBI SA	M121412241975J	Industrie - Savonnerie	BP 17355	DOUALA	PKO - Huile Palmiste
AZUR	M019500008536N	Savonnerie	BP 378	DOUALA	PKO - Huile Palmiste
SCR Soc Cameroun Raffinerie MAYA	M018800000655Y	Raffinerie	BP 2581	DOUALA	PKO - Huile Palmiste
SAAGRY	M099800017199X	Industrie -Production de Sel de cuisine	BP 15170	DOUALA	CPO - HPB
SCR Soc Cameroun Raffinerie MAYA	M018800000655Y	Raffinerie	BP 2581	DOUALA	CPO - HPB
SOGESCOL FR				FRIBOURG	CAOUTCHOUC & HUILE DE PALMISTE

FOURNISSEUR	N° CONTRIBUTABLE	ADRESSES	VILLES	ACTIVITES
SAHAM	SAHAM	ETRANGER	DOUALA	PRESTATIONS DE
PROFOREST	ETRANGER	4892	ETRANGER	SERVICES/ASSURANCE
ART	M099900009240R	25	YAOUNDE	PRESTATION DE SERVICES
IRAD	M039600012291C	ETRANGER	BUEA	PRESTATIONS DE SERVICES
BUREAU VERITAS	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	PRESTATIONS DE SERVICES
IECD	ETRANGER	HOPITAL	ETRANGER	PRESTATION DE SERVICES
Hopital LAQUINTINIE	HOPITAL	HOPITAL		PRESTATION DE SERVICES
CMA DIZANGUE	HOPITAL	4181	HOPITAL	SOINS MEDICAUX
TRACTAFRIC MOTORS	M098300000302T	2393	DOUALA	SOINS MEDICAUX
SUPROCAM	M058700000858L	604	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
MEDI DISTRIBUTION	M021100035313Z	BP 15574	LIMBE	PRESTATIONS DE SERVICES
MTN	M099800009100C	4908	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
SMT CAMEROUN	M081100040416M	B.P 4022	DOUALA	PRESTATION DE SERVICES
R.W KING	M018000000428R	481	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
CODIREL	M108200000402Q	119	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
ALKO	M037500001043T	951	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
ETS HORIZON VERT	P078112586893S	334	EDEA	LIVRAISON DES BIENS
Maitre KAMTO Dieudonne	P055400200015Q		EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
TAMBAN ANDRE	P085612505405R	15674	DIZANGUE	AVOCAT
TRANSPORT NAJIB GREICE	M011000029760N	BP 423	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
SNI	M126400000805P	HOPITAL	YAOUNDE	TRANSPORT
FONDATION AD LUCEM	HOPITAL			LOYER
NZUGUEM Michel	P051900097237E	B.P 4509	DOUALA	SOINS MEDICAUX
EMEI DIESEL	M089500001131G	1410	DOUALA	TRANSPORT
STE ITECH SERVICES SARL	M021512281529X	3489	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
ENEM	M039700003659D	-	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
ETS MT-PRO	P077912585682N		EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
ETS SAINT JAMES PLUS	P077412692368W		DOUALA	PRESTATION DE SERVICES
ETS CLUB OSSA	P075500450261H	443	EDEA	PRESTATION DE SERVICES
CAMEROUN AUDIT CONSEIL	M108200000403R		DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
NONGA JACQUES NESTOR	P114000319691G	903	DIZANGUE	COMMISSAIRE AUX
PHARMACIE ZOE	M021712601017C	830	EDEA	COMPTES
BUREAU VERITAS	M060000000464L	2324	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES

FOURNISSEUR	N° CONTRIBUTABLE	ADRESSES	VILLES	ACTIVITES
AGS	M099600004811J	2324	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
PARTENAIRE	P045700471123C	7862	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
COTRAVA	M099700008363Z	B.P 3472	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
ISP	M039900009351G	6363	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
UNIVERSAL CAMHYSER	M070700023546K		DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
MTS	M061612568930X		DOUALA	LIVRAISONS DES BIENS
STE GDE	M100200014331S	8752	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
IMPEXTEAM	M109800008251J	15184	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
PRIMO	M060500018746X	1139	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
MONTROSE INTERNATIONAL	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	PRESTATION DE SERVICES
ETS AGCS CAM	P038100365391G		DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
HW WALACE	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	PRESTATION DE SERVICES
ITC NEGOCE	M021200040391J	11299	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
ETS TOM SERVICES	P077700565171B	B.P 32	EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
POLYCLINIQUE POITIERS	M110800026452Z			SOINS MEDICAUX
COMPAGNIE AFRICAINE DE	M076100000076X		YAOUNDE	PRESTATIONS DE SERVICES
DIFFUSION	P018100406521G	B.P 1021	EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
NDOOH ET FILS	P107412640547X		EDEA	PRESTATION DE SERVICES
ETS F2EM	P118512644343M			PRESTATIONS DE SERVICES
ETS KOKO SERVICES	P046300047969E		EDEA	LIVRAISON DES BIENS
ETS OSPHP	M051712627492S		DOUALA	TRANSPORT
KAMILLE CAMEROUN	P067412219347H	7236		SOINS MEDICAUX
ETS NKCA	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	PRESTATION DE SERVICES
BFORWARD	P017500234542N	535	EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
ETS BJA	M040900027660H	B.P 58	MBANGA	COMMISSAIRE AUX
MDS	M079500007393D	5585	DOUALA	COMPTES
SEMEN DISTRIBUTION	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	LIVRAISON DES BIENS
DYNAMIC RESSOURCES	M099500008382N	3122	DOUALA	PRESTATION DE SERVICES
INTERPRISES	P027100547871H	B.P 1632	YAOUNDE	LIVRAISON DES BIENS
LA GENERALE D'INDUSTRIE	M041512327735D			PRESTATIONS DE SERVICES
ETS ANGELKA	M109500000744G	1923	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
SOKAMTE TRADING LOGISTIC	P087000203560C	58	EDEA	LIVRAISON DES BIENS
SPEED APPRO	P068300506043W		YAOUNDE	PRESTATIONS DE SERVICES

FOURNISSEUR	N° CONTRIBUTABLE	ADRESSES	VILLES	ACTIVITES
ETS DINO	P087000203560C	58	EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
MYTECH	P0683005064043W		YAOUNDE	PRESTATIONS DE SERVICES
SOS BOULONNERIE INTERIMA	M079700005377Z	12418	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
PRO-BAT	M051100038390Q	15800	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
PLASTICAM	M046100001084G	B.P 4071	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
FOURE LAGADEC	M050400017077R	3530	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
BOCOM INTERNATIONAL	M040200014307J	9546	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
AMD	M079000000285S		DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
BRUSSELS AIR LINE	M050200013560K	2074	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
JURITAX	M100900028997K	B.P 12447	DOUALA	CONSEIL FISCAL
ORANGE CAMEROUN	M059900009243M	B.P 1864	DOUALA	PRESTATION DE SERVICES
LABOREX CAMEROUN	M017500000059P	483	DOUALA	PRODUITS PHARMACEU- TIQUE
MECANIK	M089800008359C	12675	DOUALA	
DOUALA STOCK EXCHANGE	M110100013035T	B.P 442	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
SMPC	M045800000404J	1039	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
PHARMACEUTICAL COMPANY	M021100035640K	5816	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
BOBO LOGISTIC	M020600021230C	5684	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
SOCIETE AJA SARL	M021812692268F		EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
COLOR CERAMICA	M029900008885E	B.P 5999	DOUALA	PRESTATION DE SERVICES
SCOTRANS	M110700028398C	268	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
HOPITAL REGIONAL D'EDEA	HOPITAL	HOPITAL	HOPITAL	TRANSPORT
SOTRAP	M091100038012A	1206	DOUALA	SOINS MEDICAUX
TMC	M078500000346E	1976	DOUALA	TRANSPORT
BOCOM INDUSTRY	M040200014307J	9546	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
DACAM	M077500000210R	B.P 4028	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
CAMSEED	M041411424941Q		DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
CAMI	M097100000634G	1217	DOUALA	LIVRAISONS DES BIENS
CCMM	M020900027156R			LIVRAISON DES BIENS
HORIZON PHYTO PLUS	M051812707817T			PRESTATIONS DE SERVICES
ZARATHOUSTRA	M110000012219Z	5598	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
BERNABE	M015100001701L	529	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
ETS NKONGCO	P096612284565W		EDEA	LIVRAISON DES BIENS
AFRICA SECURITY	M129400001731U	BP 1489	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES

FOURNISSEUR	N° CONTRIBUTABLE	ADRESSES	VILLES	ACTIVITES
LOXEA AVIS FLEET	M010800023954Z	BP4853	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
ETS CASI-MAD M	P049212481796F		EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
GTEX SPRL	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	LIVRAISON DES BIENS
SPEEDMAT	M121412242603F	1937	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
CONGELCAM	M079400006233N	5295	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
CAMCI	M028700007854X	169	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
BEST CONSULTING	M031400049319F	2630	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
OK PLAST CAMEROUN	M070100013112E	3033	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
SPAK SECURITY	M011712600222D	5662	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
LES ATELIER BILJEN	P065700000744R	5083	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
FAYZA EQUIPMENT RENTAL	M061200041807E	4860	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
FIMEX INTERNATIONAL	M019300000985D	3224	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
INDUSERVICE	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	PRESTATION DE SERVICES
TICAM	M020600020207P	B.P 1157	LIMBE	PRESTATIONS DE SERVICES
SOLEVO	M018200000325R	2368	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
ECO SERVICE	M080300016006W	B.P 2192	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
CMTS	M058700000373F	12956	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
VANDERDOPE	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	LIVRAISON DES BIENS
ETS AGRO LINK	P017812173490B		DIZANGUE	PRESTATIONS DE SERVICES
AXA	M07700000358A	BP 4068	DOUALA	ASSURANCE
STIR	M091300047128W		BOUMYEBEL	PRESTATIONS DE SERVICES
INTERIMA	M079700005377Z	BP 12 418	DOUALA	PRESTATION DE SERVICES
CEPOL SARL	M08110003773Y		EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
OSTHYPX	P096600169579D		YAOUNDE	PRESTATIONS DE SERVICES
GTTS	M100600021418D	622	EDEA	PRESTATIONS DE SERVICES
TRACTAFRIC EQUIPEMENT	M078000000377P	4017	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
MPAH MINE ET FILS	P064800342860N	100	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
NYAGA	P046700203505K	100	DIZANGUE	PRESTATIONS DE SERVICES
PRO SERVICE EMPLOI	M050400016944H	B.P 15800	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
KANU EQUIPEMENT	M071512402584U	B.P 4967	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
ENEO	M057400001633D	BP 4077	DOUALA	PRESTATIONS DE SERVICES
SOGESCOL	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	PRESTATION DE SERVICES
SOCFINCO	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	PRESTATION DE SERVICES
LOUIS DREYFUS COMMODITIES	M018200000325R	2368	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
BOLLORE	M114900000734H	BP 4057		PRESTATION DE SERVICES
SODIMEX FR	ETRANGER	ETRANGER	ETRANGER	LIVRAISON DES BIENS
LIBYA OIL	M015200001255R	4058	DOUALA	LIVRAISON DES BIENS
SOCAPALM	M078000000370G	691	DOUALA	MATIERE PREMIERES (palmiste et coagulum)